



Protocole de reprise d'activité du Wattignies Hockey Club

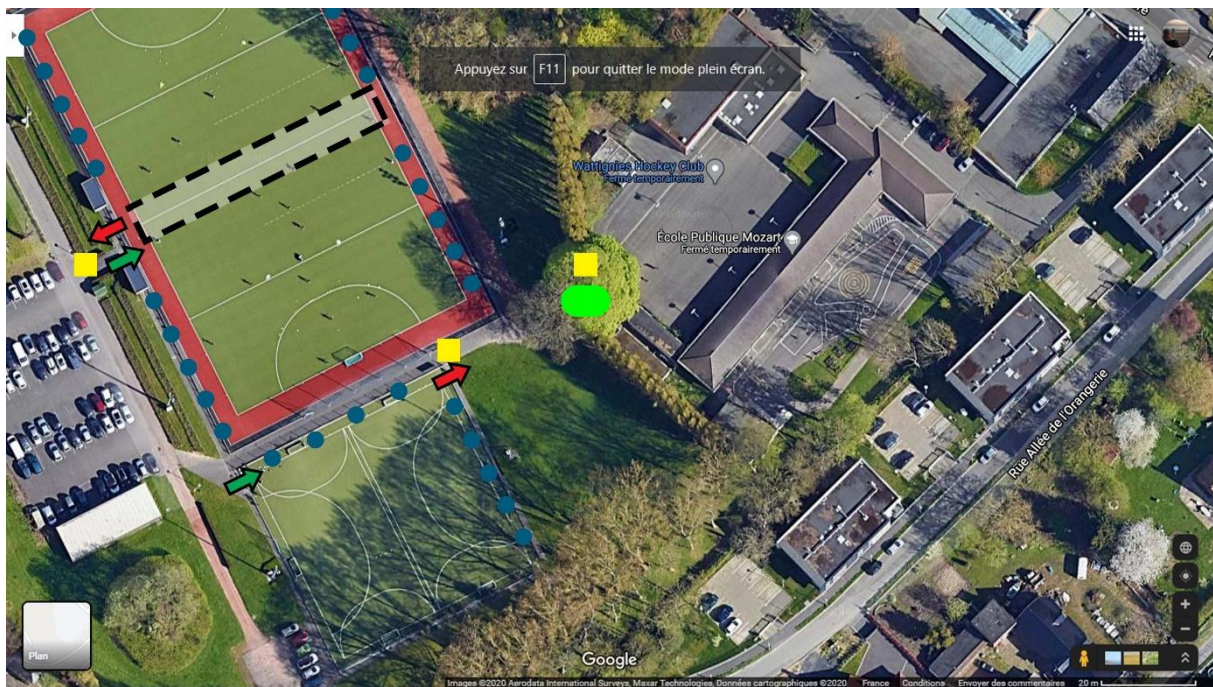
Ce protocole suit les recommandations émises par le ministère de la jeunesse et des sports (<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidepratiquesalternatives.pdf>) ainsi que celui de la fédération française de hockey sur gazon (<https://www.ffhockey.org/docman-liste-hierarchique/f-f-h/884-guide-d-accompagnement-pour-la-reprise-des-activites-en-club.html>). Ce protocole sera signé par tous les pratiquants (ou leurs représentants pour les mineurs). Le protocole pourra être révisé en fonction des directives gouvernementales et fédérales.

- Au-delà des mesures sanitaires générales et du respect des gestes barrières obligatoires l'accès aux terrains sera limité à 3 groupes d'entraînement de 10 personnes maximum (9 joueurs et 1 coach) occupant chacun un demi-terrain pour les enfants de plus de 8 ans. Sur le grand terrain, une zone sanitaire de 10 mètres minimum matérialisé (no man's land) entre les deux groupes étant établie, et une autre zone si nécessaire afin de gérer l'arrivée et le départ du terrain des personnes en décalage.
- Chaque licencié sera affecté à sa séance et un cahier de présence sera tenu pour chaque entraînement
- Le flux de l'arrivée et du départ au stade des joueurs et encadrants sera contrôlé afin de respecter la distanciation.
- L'arrivée individuelle au stade s'effectuera dans le respect d'une distanciation physique de 1,5 m minimum et de mise en œuvre des mesures barrières. Le port du masque sera conseillé.
- Les joueurs devront arriver en tenue de hockey et avec leur propre matériel (crosse, balle, gant de protection, protèges dents et tibias, serviette, bouteille d'eau et gel hydro-alcoolique, bombe de froid, trousse de pharmacie individuelle). Ils devront arriver à l'heure exacte du début de la séance
- Les joueurs devront se désinfecter les mains avant et après chaque séance et après chaque rotation.
- Les clubs house, espaces de restauration, vestiaires, douches seront fermés
- Les sanitaires seront nettoyés après chaque utilisation
- Chaque créneau d'entraînement est organisé de la manière suivante : 15 min consacrées à l'arrivée des joueurs, 45 minutes d'entraînements, 15 minutes pour la sortie des joueurs et 15 minutes de battement jusqu'au prochain créneau pour permettre le nettoyage du matériel par les encadrants. Soit 1h30 par créneau
- Un plan de déplacement a été réalisé pour accéder et sortir des terrains (cf plan en annexe 1)
- Chaque sac sera placé le long de la main courante en respectant un espace de 10 mètres de distance avec les autres sacs (cf plan annexe 1)
- Il sera recommandé de laver et désinfecter tout le matériel après chaque séance, de rentrer directement chez soi après l'entraînement et prendre sa douche à la maison.



- Le joueur ne devra à aucun moment ramasser les balles et le matériel pédagogique avec les mains ; seul l'éducateur est habilité à le faire.
- Le matériel sera désinfecté après chaque séance : les crosses, les balles, le matériel pédagogique (plots, lattes, piquets, ...)
- A chaque entraînement, un assistant Covid-19 sera désigné. Il sera chargé de veiller au bon respect des gestes barrières, de gérer le flux des arrivants et sortants, de tenir un stand sanitaire comprenant gel hydro alcoolique, poubelles, mouchoirs, produits de désinfection, etc. A cet effet, un stand sanitaire sera mis en place.
- Les activités adaptées proposées sont alternatives à la pratique, de type préparation physique généralisée et spécifique et/ou d'habilités motrices individuelles, avec échanges de balles, mais sans opposition (**pas de pratique collective du sport**)

Plan de circulation



- | | | | |
|--|-------------------|--|--------------------------------|
| | SORTIE DU TERRAIN | | DÉPÔT DES AFFAIRES PERSONELLES |
| | ENTREE DU TERRAIN | | ASSISTANT COVID |
| | ZONE SANITAIRE | | POINT GEL HYDROALCOOLIQUE |

Nom

Prénom

Catégorie

Signature (responsable légal)